



Photo H el ene Hatzfeld

**Visite-d ebat   Cayenne
« Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles »,**

organis e dans le cadre des
 tats g n raux du multilinguisme dans les outre-mer
le 19 d cembre 2011

Lors des États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer qui se sont tenus à Cayenne (Guyane) en décembre 2011, le Groupement d'intérêt scientifique Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles (GIS Ipapic) a organisé un atelier « Collecter, présenter, partager : pratiques linguistiques et de traduction dans les institutions patrimoniales¹ » et une visite-débat. C'est celle-ci qui fait l'objet de ce compte rendu.

Cette visite-débat a comporté plusieurs temps : une rencontre avec la Bibliothèque départementale Alexandre Franconie, une visite du musée des Cultures guyanaises, suivie de celle du musée Alexandre Franconie et enfin, une visite du fort de Cayenne.

Les présentations et les discussions auxquelles elles ont donné lieu témoignent de la force avec laquelle les cultures et les langues de Guyane investissent bibliothèque et musées mais aussi des difficultés auxquelles elles se confrontent. Quelle interculturalité peut se développer si existe « une incompatibilité de nature entre le caractère informel de la culture et le caractère formel des institutions qui souhaitent la mettre en valeur »? Les nouvelles technologies peuvent-elles, tout particulièrement dans une situation de complexité culturelle, faire ressortir les différentes dimensions d'une culture et jouer un rôle de premier plan dans la pratique du plurilinguisme ? Apparaît aussi l'importance des échanges qui, reflète des mouvements des populations, questionnent les frontières administratives et politiques. Par un travail approfondi et divers avec des associations sur les objets du quotidien, les pratiques et les mots qui les expriment, la volonté de favoriser la construction des savoirs par les habitants eux-mêmes, devient matière et manière pour faire patrimoine partagé.

La visite au fort de Cayenne offre une mise en perspective historique sur ces impensés et ces effacements qui, des origines amérindiennes des toponymes aux guerres de conquête, posent la question de la conservation et de ses spécificités en Outre-mer : qu'est-ce qui fait patrimoine et pour qui ?

Photographie de couverture : Le Muze du nimportkoi, Cayenne
Hélène Hatzfeld

Texte transcrit par Hélène Bouchardeau et édité par Ghislaine Glasson Deschaumes
avec le concours de Michel Alessio et Hélène Hatzfeld
Contact : helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

www.ipapic.eu
© GIS IPAPIC

¹Le résumé de cet atelier se trouve sur http://fr.wikibooks.org/wiki/%C3%89tats_g%C3%A9n%C3%A9raux_du_multilinguisme_dans_les_outre-mer/Synth%C3%A8se:_restitution_des_ateliers

Participants

Marie-Annick Atticot, directrice de la Bibliothèque Franconie, Cayenne ;
David Carita, responsable du Musée départemental Alexandre Franconie ;
Guillaume Fradet, Musée des cultures guyanaises, Cayenne ;
Marie-Paule Jean-Louis, directrice du Musée des Cultures guyanaises, Cayenne ;
Yannick Le Roux, historien, Cayenne.

ainsi que :

Michel Alessio, Ministère de la culture et de la communication/ DGLFLF, Gis-Ipapic, responsable de la mission Langues de France, observation des pratiques linguistiques, Paris ;
Lise Chovino, DGLFLF, étudiante en master de *management* interculturel, Guadeloupe/Paris ;
Yolande Ederique, Centre régional de documentation pédagogique (Guyane) ;
Ghislaine Glasson Deschaumes, Institut des sciences sociales du politique (ISP), co-directrice du Gis-Ipapic, Paris ;
Florence Gendrier, MCC/ Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), Paris ;
Hélène Hatzfeld, Ministère de la Culture, département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, directrice du Gis-Ipapic, Paris ;
Serge Hureau, Hall de la chanson, directeur du Centre national du patrimoine de la chanson, Paris ;
Marga Letin, Médiathèque Médélice Baptista Vieux-Habitants, Guadeloupe ;
Georges-Daniel Véronique, Université de Provence Aix-Marseille 1, professeur de linguistique française et d'études créoles.

La Bibliothèque Alexandre Franconie **Rencontre dans les locaux du Musée départemental Alexandre Franconie**

Ghislaine Glasson Deschaumes

Je remercie chaleureusement Monsieur David Carita, du musée départemental Alexandre Franconie, et Madame Marie-Annick Atticot, de la Bibliothèque départementale Alexandre Franconie, de nous accueillir ce samedi matin. Je remercie également la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) d'avoir accepté de réorienter une partie du programme de visites prévu pour inclure cette réflexion sur les institutions patrimoniales. Nous espérons de cette journée qu'elle permette de mieux connaître les institutions patrimoniales de Cayenne et d'approfondir les données de l'enquête que nous avons lancée sur les pratiques linguistiques et les traductions dans les institutions patrimoniales en amont de ces États généraux.

L'objectif de cet échange est évidemment de vous rencontrer et de vous écouter, Madame Atticot, mais aussi de connaître le projet de la Bibliothèque départementale Alexandre Franconie. Parmi les questions qui sont les nôtres, nous souhaiterions en particulier savoir quels sont les fonds choisis, quel est le public destinataire. Comment vous situez-vous et comment agissez-vous sur le territoire ? Comment prenez-vous en compte les questions que posent les langues, et plus généralement les questions posées par la diversité culturelle ?

Marie-Annick Atticot

Je tiens à vous remercier pour l'attention que vous portez à l'interculturalité. Pour qualifier notre institution, il faut commencer par dire que la Bibliothèque Franconie est une bibliothèque départementale, mais qu'il existe par ailleurs une bibliothèque départementale de prêt. Elle a été construite au centre de Cayenne à la fin du XIX^e siècle, comme la Médiathèque Caraïbe en Guadeloupe. Du statut de bibliothèque coloniale, elle est devenue une bibliothèque départementale. De ce fait, elle a deux missions : une mission patrimoniale et une mission de lecture publique. C'est de la première mission que je voudrais parler.

La bibliothèque patrimoniale

Cette mission patrimoniale naît en même temps que la bibliothèque. L'immeuble a été bâti au début du XIX^e siècle par la famille Franconie. Dans les années 1855-1875, l'Instruction publique se mit en place et des mécènes financèrent la construction du musée et de la bibliothèque. Celle-ci fut inaugurée en 1885 et prit le nom d'Alexandre Franconie. Les Franconie étaient de riches commerçants très cultivés qui occupèrent une place importante dans l'histoire politique de Guyane. Alexandre Franconie était très attaché à l'école républicaine et à la diffusion du savoir. A sa mort, il demanda à son fils, Paul Gustave Franconie, de créer la bibliothèque. Elle vit le jour grâce à un arrêté en 1875. Le lieu n'a été ni donné, ni choisi par Alexandre Franconie. C'est le gouverneur départemental qui fit don d'une partie de l'immeuble pour la construction du musée et de la bibliothèque. Nous n'avons pas encore mis en œuvre – faute de temps et de moyens – un travail de recensement des ouvrages pour identifier ceux qui appartenaient effectivement à Alexandre Franconie. Certains documents lui ont visiblement appartenu, mais nous ne pouvons en être certains. Pendant de longues années, de nombreux documents déposés au musée sont restés dans des cartons.

La politique du Conseil général a été de réhabiliter régulièrement ce bâtiment, c'est pourquoi nous nous trouvons aujourd'hui dans le musée, et non dans la bibliothèque. Ce bâtiment n'a pas été conçu pour abriter une bibliothèque. Il faut donc consolider certaines structures – le climat et le temps ont abîmé beaucoup de poutres – pour respecter les normes en vigueur concernant l'accueil du public. Nous avons, par exemple, fermé certaines zones qui ne respectaient pas les normes relatives à la sécurité, à l'électricité et aux incendies. Malgré les travaux, qui portent en grande partie sur la bibliothèque, celle-ci n'est pas entièrement fermée au public, puisqu'elle est déplacée sur quatre autres sites. J'aurais aimé vous recevoir dans la bibliothèque pour vous faire sentir l'esprit des lieux, mais le chantier est fermé au public.

Depuis environ quinze ans, nous avons le personnel qualifié et le budget nécessaires pour alimenter les collections patrimoniales. Nous achetons des productions contemporaines, mais aussi des productions anciennes. Les acquisitions en librairie ancienne sont en dents de scie : j'ai un budget minimal de 10 000 euros pour répondre à une éventuelle offre, mais les opportunités sont très aléatoires. Parallèlement, les productions courantes sont achetées en plusieurs exemplaires. Les collections sont en effet réparties sur trois fonds : l'un des fonds est voué à la conservation, un autre est utilisé pour la consultation sur place, le dernier est destiné au prêt.

Le fonds local et la prise en compte de la diversité des expressions culturelles

Ce dernier fonds, très apprécié du public, constitue pour nous une façon de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui découvrent la Guyane (qu'elles soient là ponctuellement ou non). En contrepartie, nous perdons beaucoup de documents. Nous achetons presque exclusivement des documents qui concernent les cultures et les langues de Guyane. Notre travail de prospection des œuvres est facilité par les relations que nous entretenons avec ceux qui produisent les documents. Ils nous informent des parutions nouvelles qui pourraient nous intéresser. Bien entendu, certains ouvrages échappent à notre attention. Nous utilisons des outils bibliographiques pour recenser la production nationale, qui ne nous permettent cependant pas de recenser ce qui est fait à l'étranger. Ensuite, nous ne possédons que des ouvrages édités, c'est-à-dire que nous ne collectons pas d'archives. Le Conseil général a un service d'archives (les Archives départementales), mais nos fonds communiquent peu. Il faudrait peut-être réorganiser notre travail afin d'introduire plus de transversalité. Il est vrai que nous avons en commun la Bibliothèque historique des Archives départementales, mais la plupart des documents ne sont pas encore identifiés et sont peu exploitables. Il existe tout de même des relations informelles qui nous permettent de nous tourner d'abord vers des collègues des Archives pour nous doter d'un ouvrage ancien. Nos fonds sont aussi alimentés par les productions de certains enseignants, qui nous proposent leurs travaux sur les cultures régionales en langue régionale. Cette démarche est voisine de la collecte d'archives. Par ailleurs, certains documents nous sont offerts à l'occasion de manifestations en lien avec la langue et la culture. En 2000, il y a eu un regroupement des CCEE (Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement) en Guyane. A cette occasion, nous avons récupéré tous les documents qui avaient été apportés sur le territoire. La bibliothèque ne rassemble pas seulement des ouvrages sur la culture créole, même s'ils sont les plus représentés. Certains documents nous renseignent sur la culture bushinengué, d'autres traitent de la culture amérindienne. Nous avons même pu acheter quelques travaux du Père Bertrais, spécialiste de la culture Hmong. Nos fonds sont donc variés en termes de provenance et de contenu. En effet, notre politique peut se résumer en une phrase : « acheter tout ce qui paraît » sur le territoire.

Le Conseil général lui-même n'affiche pas de politique précise en faveur des langues et cultures du territoire. Il n'y a pas non plus d'incitation à l'édition. En revanche, il peut financer certaines actions comme des festivals ou des expositions. Quant à nous, nous organisons des animations

dans lesquelles nous accordons une place importante à la parole et aux contes, et ce quelles que soient les cultures concernées. Les intervenants sont toujours des personnes que nous avons l'habitude de côtoyer. Beaucoup de choses se font dans la proximité. Nous avons par exemple reçu Franck Compère, président de l'association Krakémanto, qui est intervenu sur la langue et la culture créoles. Nous avons eu l'occasion d'organiser de petits festivals autour des conteurs, de la parole, ainsi que des ateliers d'initiation à la langue et à la culture bushinengué pour un jeune public. Nous n'avons pas pu mener à bien un projet sur la culture amérindienne, car les intervenants potentiels sont très sollicités, en plus d'être disséminés sur le territoire.

La fin des travaux de la bibliothèque va ouvrir pour nous de nouveaux projets. Nous allons créer un Espace public numérique (EPN) dont l'objectif sera d'intégrer le plurilinguisme, de donner une visibilité à certaines langues et cultures du territoire. Aujourd'hui, notre grand handicap pour mettre en valeur ces langues et cultures est notre manque de connaissances, d'informations, d'outils et de moyens. A ces problèmes s'ajoute une incompatibilité de nature entre le caractère informel de la culture et le caractère formel des institutions qui souhaitent la mettre en valeur. Le document écrit n'est finalement qu'une façon d'appréhender une nouvelle culture. Le livre ne donne pas toute la visibilité et ne permet pas de partager des représentations avec tout le monde. Les nouvelles technologies peuvent au contraire faire ressortir les différentes dimensions d'une culture et jouer un rôle de premier plan dans la pratique du plurilinguisme. L'EPN permettrait à chacun d'apprendre une langue par lui-même. Il constitue donc une réponse à notre mission de valorisation des langues et des cultures. Parmi les langues disponibles sur cet espace numérique, il y aura l'anglais et le portugais, qui sont très répandus en Guyane.

C'est ainsi que nous envisageons l'avenir de la bibliothèque. Ce n'est pas tout : le Musée des cultures guyanaises va accueillir le Musée Franconie actuel. L'espace libéré dans notre bâtiment est pour l'instant destiné à l'agrandissement de la Bibliothèque Franconie. Cela nous pousse à nous interroger sur l'avenir et le rôle de cette bibliothèque. Il faut savoir que notre bibliothèque se substitue aux missions dévolues à la mairie de Cayenne, qui n'a pas de bibliothèque municipale. Il nous faudra songer à éclaircir cette ambivalence.

Hélène Hatzfeld

Vous disposerez bientôt d'un bâtiment réhabilité, regroupant l'ensemble de vos fonds à Cayenne. Sur l'ensemble du département, quelle politique mène le Conseil général à propos des bibliothèques ? Comment se constitue le réseau de lectures publiques sur le territoire ?

Marie-Annick Atticot

Il y a une deuxième bibliothèque départementale, la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) de Guyane, qui travaille avec le réseau des petites bibliothèques de la Guyane. Elle met à disposition des ouvrages grâce à ses points lectures disséminés dans le département, ou par l'intermédiaire de petites bibliothèques municipales. Dans les endroits plus reculés, qui ne possèdent pas ces structures, des livres sont expédiés par avion ou par pirogue. Cela vaut pour les communes de moins de dix mille habitants. La DRAC a initié une politique de création de bibliothèques pour les plus grandes communes. La Bibliothèque départementale de prêt met également à disposition un bibliobus. Sa mission tend à être celle d'une véritable bibliothèque : il transporte des livres d'un point à un autre, mais il essaye aussi, autant que possible, de faire halte dans certains lieux pour accueillir du public.

Yolande Ederique

Parvenez-vous à répondre à l'ensemble des demandes du public ?

Marie-Annick Atticot

L'exiguïté de la bibliothèque nous empêche de répondre complètement aux attentes du public. En effet, les possibilités d'acquisition d'ouvrages, de même que les projets d'animation au sein de la bibliothèque, sont limités par la trop petite taille du bâtiment. En revanche, notre demande ne rencontre pas les mêmes limites physiques puisqu'elle s'étend à toute l'agglomération cayennaise, qui rassemble Matoury, Rémire-Montjoly et Cayenne. Si la commune de Matoury a sa propre bibliothèque depuis près de six ans, Rémire-Montjoly n'est dotée que d'un point lecture. De par nos habitudes (de service public) et compte-tenu de la qualité de notre offre, nous desservons toute l'agglomération. Nous souhaitons que les enfants, d'où qu'ils viennent, continuent de visiter notre bibliothèque et d'emprunter des livres. Nous prêterons à qui voudra emprunter.

Georges-Daniel Véronique

Vous parliez tout à l'heure d'une demande d'apprentissage de langues étrangères. Existe-t-il un projet de création d'une institution spécialisée dans ce service, comme une « maison des langues » ?

Marie-Annick Atticot

Il existe des instituts privés qui dispensent des cours de langues étrangères ou des établissements publics comme les Chambres consulaires. Il n'y a aucun lien formel entre ces instituts et nous ; en fait, nos activités se juxtaposent. D'une manière générale, nous entretenons peu de rapports avec les associations, les organisations privées et publiques qui n'affichent pas de souci particulier pour la culture. Les objectifs des Chambres consulaires sont plutôt de nature économique. Comme notre établissement ne dispose pas des moyens matériels et financiers suffisants pour proposer ces services, je réoriente ceux qui en ont besoin vers ces organisations privées ou publiques. Cependant, nouer un partenariat avec elles est financièrement impossible. J'ajoute que nous avons été en contact avec l'agence Tertius², qui préconise la création d'une Maison des langues de Guyane, et qui nous a régulièrement interrogés. Je réponds positivement : il y a une attente réelle. Mais nous manquons de connaissance, de savoir-faire, de soutien. Les Amérindiens, les Bushinengué sont des sociétés très secrètes, initiatiques ; travailler avec elles nécessite un temps d'approche, de création de relations dont nous ne pouvons disposer. Si nous étions en contact avec des organismes susceptibles de nous fournir de telles connaissances, ce serait très intéressant.

La diversité des langues ne doit pas être un obstacle à l'entrée en contact avec les personnes. Nous avons besoin d'être formés pour cela. A la bibliothèque, le plurilinguisme est réel – certains parlent couramment quatre langues. Ces connaissances sont précieuses, notamment lorsque nous recevons des enfants ou des parents qui ne parlent pas le français et qui sont intimidés par l'institution. Ces personnes viennent d'abord parce qu'il y a une prescription de l'enseignant et nous devons les mettre à l'aise. Le Conseil général avait mis en place des cours de langues étrangères, mais l'initiative n'a pas été pérennisée.

Florence Gendrier

Le plurilinguisme est-il un critère au moment du recrutement du personnel de la bibliothèque ?

² Agence Tertius, mandatée par la DAC Guyane, en partenariat avec la Délégation française à la langue française et aux langues de France, pour réaliser une étude de définition et de faisabilité sur la création d'un « Pôle d'excellence dans le domaine de la politique linguistique et des traditions orales », remis au printemps 2011.

Marie-Annick Atticot

Non. Il s'est trouvé que certains parlaient plusieurs langues, mais cela n'est pas encore valorisé professionnellement.

Yolande Ederique

En juillet 2012, une loi va rendre obligatoire le fait de maîtriser une langue étrangère pour être fonctionnaire titulaire³. Le sujet est débattu depuis mai 2010 et la loi devait entrer en application le 1^{er} juillet 2012, mais les syndicats ont réussi à prolonger la discussion jusqu'à la rentrée 2012.

Ghislaine Glasson Deschaumes

La loi inclut-elle les langues régionales ? Les langues « mortes » ?

Hélène Hatzfeld

« Etrangère », qu'est-ce que cela veut dire en Guyane ?

Yolande Ederique

Ce sont justement toutes ces questions qui sont discutées.

Georges-Daniel Véronique

Ce nouveau dispositif impliquerait qu'il y ait des formations pour apprendre de nouvelles langues.

Yolande Ederique

Effectivement, et c'est surtout pour cela que les syndicats sont intervenus. Selon eux, la mise à disposition de formations pour les fonctionnaires est nécessaire. Cela s'appliquera à tous les fonctionnaires, et pas seulement aux fonctionnaires de l'Éducation nationale, puisque l'objectif est de résoudre les problèmes de communication au sein de l'école, mais aussi dans la fonction publique hospitalière, dans la fonction publique territoriale, etc.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Je voudrais revenir sur quelques questions concernant les fonds de la bibliothèque. Avez-vous une mission de collecte du dépôt légal guyanais ?

Marie-Annick Atticot

Non, et il s'agit là d'une entorse au règlement des bibliothèques. Pour des raisons historiques, cette mission appartient aux Archives départementales guyanaises. Les Archives départementales étaient en lien avec le Ministère de la Marine, du temps de la colonisation. C'est par ce ministère que toutes les informations remontaient. En Martinique, en Guyane, en Guadeloupe et à la Réunion, ce sont les Archives départementales qui tiennent lieu de dépôt légal.

Michel Alessio

Puisque vous endossez certaines des responsabilités de la bibliothèque municipale, recevez-vous pour cela des financements de la mairie ? Jusqu'à quand cette situation va-t-elle durer ?

³ Voir le décret n° 2012-999 du 27 août 2012, qui suit l'abrogation du décret n° 2012-702 du 7 mai 2012, sur l'appréciation et la reconnaissance de la valeur de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale. L'article 3 du nouveau décret remplace un ensemble de dispositions antérieures, certaines remontant à 1972, par l'alinéa suivant : "Pour être titularisés, les candidats ayant subi avec succès les épreuves d'un des concours doivent justifier d'un certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur et d'un certificat de compétences en informatique et internet" (note rédigée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France).

Marie-Annick Atticot

La mairie ne nous finance pas, mais la situation ne devrait – *a priori* – pas durer. Le problème est connu des acteurs politiques susceptibles de le résoudre, mais visiblement personne ne s'y emploie vraiment. La mairie reporte toujours la construction d'une bibliothèque et elle en a le droit, puisqu'il n'y a pas d'obligation légale. J'avais espéré que la bibliothèque « hors-les-murs » susciterait une demande du public qui aurait pu relayer nos revendications. Chaque fois que nous venons, nous sommes très bien accueillis et particulièrement par les enfants, qui sont très heureux de nous rencontrer. Mes collègues m'avouent avoir envie de rester dans ces quartiers. Pourtant, nous devons les quitter car l'attente du public n'est pas entendue par la mairie. Peut-être qu'un jour la collectivité aura assez de poids pour entamer une discussion avec le Conseil général.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Le travail que vous faites actuellement dans les quartiers vous amène-t-il à reconsidérer certaines de vos actions pour la suite et, si tel est le cas, de quelle manière ?

Marie-Annick Atticot

Effectivement, nous remettons en question nos résultats pour améliorer notre travail. Il faut par exemple revoir l'organisation du travail. Jusqu'à présent, chacun avait une grande indépendance. Pour être efficace, il faut que je repense cela. En ce qui concerne nos missions, nous souhaitons nouer des liens plus forts avec le public des quartiers. Nous voulons que ces gens viennent dans notre bibliothèque. Notre façon d'aborder le public va changer aussi.

Ghislaine Glasson Deschaumes

L'essentiel du fonds porte sur la Guyane, mais collectez-vous des ouvrages qui touchent des territoires au-delà des frontières françaises ?

Marie-Annick Atticot

Nous avons constitué un fonds régional sur les Antilles françaises et anglaises, sur le Suriname, sur le Brésil, mais ce fonds n'a pas le même statut que le fonds patrimonial. La plupart des ouvrages du fonds régional sont inclus dans le fonds patrimonial. Ceux qui n'y sont pas inclus sont ceux qui abordent des questions spécifiques à leur territoire. Par exemple, si un auteur originaire des Antilles anglaises écrit sur la Guyane, son ouvrage sera répertorié dans le fonds patrimonial. En revanche, s'il écrit sur son pays d'origine, l'ouvrage sera classé dans le fonds régional.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Puisque certains ouvrages concernent le Brésil, une partie du fonds est écrite en portugais.

Marie-Annick Atticot

En effet, nous avons des ouvrages écrits en langue étrangère. Parmi ceux-ci, certains sont écrits en portugais, en espagnol et en anglais, mais il n'y a pas de préférence particulière pour une langue. C'est un fonds « en langues étrangères ».

Ces fonds sont numérisés. Ainsi, nous sommes en lien avec la BNF sur le projet Manioc qui lie les Antilles-Guyane grâce à des institutions culturelles variées (pas seulement les bibliothèques mais aussi les Archives, les musées). Nous avons numérisé tous les livres libérés du droit d'auteur pour en donner une copie aux Archives départementales. C'est la Bibliothèque nationale de France qui pilote le réseau des bibliothèques concernées par la numérisation. Les fonds des Antilles et de la Guyane sont associés. Le projet Manioc atteint même l'Amazonie et, à l'avenir, notre coopération sera transfrontalière.

De petites actions de coopération transfrontalière sont déjà menées ponctuellement, mais restent très coûteuses. Tous les ans, par exemple, une association étrangère promeut la littérature guyanaise. En outre, nous avons eu l'occasion d'offrir des livres à l'Alliance française du Suriname, pour qu'ils soient redonnés aux institutions scolaires. C'était une demande officielle du Conseil général.

Florence Gendrier à Marga Letin

Comment cela fait-il écho à votre travail de bibliothécaire à la médiathèque Médélice Baptista Vieux-Habitants (Guadeloupe) ?

Marga Letin

Nous travaillons beaucoup avec les écoles. Nous avons un espace dédié aux adolescents et un autre destiné aux adultes, et nous organisons beaucoup d'animations. Notre fonds est général, et pas spécialisé sur la Caraïbe. Nous dépendons de la mairie, à la différence de la médiathèque de Cayenne.

Yolande Ederique

Qu'en est-il de la médiathèque François Mitterrand de Saint-Denis ? Est-elle municipale ou départementale ?

Marie-Annick Atticot

La ville de Saint-Denis a créé sa propre bibliothèque. D'ailleurs, la Réunion est le seul département d'outre-mer qui a vu naître une bibliothèque municipale. Suite à sa construction, les bibliothécaires se sont interrogés sur l'avenir de la médiathèque départementale car ses missions n'étaient plus clairement affichées.

Ghislaine Glasson Deschaumes

La Réunion compte-t-elle beaucoup de bibliothèques municipales? J'ai noté qu'il y avait de nombreuses réponses à l'enquête⁴ de la part de bibliothèques municipales.

Yolande Ederique

Je crois effectivement que presque toutes les communes de la Réunion ont une bibliothèque municipale, notamment celles situées sur la côte.

Hélène Hatzfeld

Possédez-vous des documents audio ? Certaines langues régionales ne sont pas écrites. Ainsi, disposez-vous d'autres supports pour rendre compte de cette diversité ?

Marie-Annick Atticot

Nous achetons toutes les parutions qui évoquent les cultures et les langues guyanaises, quel que soit leur support (films, disques, livres évidemment, etc.). L'année dernière, dans le cadre du Mois du Film Documentaire, nous avons projeté *Confluences – Toujours là, les Emerillon de Guyane* de Perle Mohlqui qui traitait de la culture amérindienne. Dans le cadre des animations, nous promovons aussi de telles actions.

⁴ Enquête « Pratiques linguistiques et de traduction dans les institutions patrimoniales en outre-mer », conduite par Ghislaine Glasson Deschaumes, avec la participation de Lise Chovino, dans le double cadre du GIS Ipapic et de la préparation des Etats généraux du multilinguisme dans les outre-mer. Article à paraître en 2013.

Florence Gendrier

Le classement et la description des documents sont-ils uniquement en français ?

Marie-Annick Atticot

Tout cela est rédigé en français, même si parfois les documents sont bilingues.

Hélène Hatzfeld

Quelles questions vous êtes-vous posées pour ce classement, en termes d'accessibilité pour le public? Quels problèmes vous sont posés du fait de la multiplicité des documents en différentes langues sur différents sujets ?

Marie-Annick Atticot

Notre fonds est d'abord un fonds patrimonial. Aussi, nos documents sont envisagés comme appartenant à un tel fonds. Le classement de nos documents est le suivant : les fictions sont rangées par ordre alphabétique, tandis qu'un classement systématique est appliqué aux autres œuvres (par thème, région, auteur).

Michel Alessio

Où classeriez-vous un roman écrit en langue créole ? Serait-il dans le fonds patrimonial ou classé avec les romans français sur le même sujet ?

Marie-Annick Atticot

Nous le classerions dans le fonds local, là où sont regroupés tous les documents qui portent sur le territoire. C'est une façon de le rendre visible, car les documents en langues régionales sont très peu nombreux.

Lisa Chovino

Ce problème est souvent ressorti dans l'enquête : les bibliothèques créent systématiquement un fonds local pour échapper aux problèmes de classement classiques. L'une des bibliothécaires a expliqué que tous les romans, peu importe la langue dans laquelle ils étaient écrits, étaient classés dans la catégorie « roman » mais que des pastilles de couleurs différentes indiquaient la langue. Cependant, ce double classement n'est pas toujours visible par le public.

Marie-Annick Atticot

Même si nous avons adopté un classement assez classique, nous nous interrogeons toujours à son sujet. Nous avons d'ailleurs créé des petites cotes pour affiner l'information sur les ouvrages. A un moment donné, nous étions en relation avec l'Université des Antilles-Guyane pour proposer des « mots-matière » et affiner nos cotes.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Utilisez-vous le langage d'indexation RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) ?

Marie-Annick Atticot

Nous l'utilisons mais nous ne nous y retrouvons pas assez. L'index RAMEAU est un système de classification de la matière nationale. Toutes les bibliothèques municipales l'utilisent. Il permet de trouver un livre à l'aide de mots-clefs empruntés au langage courant. Si un enfant fait une recherche à partir du mot « bicyclette », il trouvera tous les livres en lien avec ce terme. En revanche certains mots, comme « interculturel », sont absents du répertoire. On attend de nous, bibliothèques, que nous soyons en mesure de faire des propositions afin d'élargir notre

sémantique. Nous pouvons par exemple proposer d'introduire de nouveaux mots. Il faut ensuite que certaines instances, comme la BnF ou l'agence ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur), acceptent cette proposition. C'est vrai qu'il y a un travail concret à faire pour que certaines langues régionales soient plus représentées.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Quels sont par exemple les mots-clefs potentiels qui manquent au répertoire ?

Marie-Annick Atticot

Les noms en langues ne sont par exemple pas tous répertoriés. Dans le vocabulaire de la cuisine aussi, il y a des mots très utilisés qui n'existent que dans notre langue. Il faudrait pouvoir retrouver ces mots. D'autres mots, qui font référence à des pratiques culturelles ou à l'art sont absents de l'index RAMEAU : « ciel de case » qui désigne une œuvre d'art traditionnel wayana, ou encore le « tembé » qui est un art noir-marron originaire de Guyane et du Suriname. Ces mots font référence à des objets du quotidien ou à des pratiques courantes liées à la culture de ces sociétés.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Ces communautés formulent-elles une attente spécifique – demande de visibilité, ou recherche de documentation par exemple – vis-à-vis de la bibliothèque ? Si oui, comment y répondez-vous ? Vous avez parlé d'associations que rencontraient vos collaborateurs dans les quartiers. Quels sont les objectifs de ces associations – aide sociale, manifestations culturelles ?

Marie-Annick Atticot

Ce sont des associations culturelles mais qui se sentent concernées par la vie des populations des quartiers, comme l'Alliance française de Cayenne par exemple. Nous travaillons aussi bien avec des associations qui valorisent la culture traditionnelle, des associations sportives, qu'avec des troupes de théâtre. Elles participent à la vie du quartier.

Le public nous sollicite surtout pour notre documentation. Les gens font appel à nous parce qu'ils savent qu'ils trouveront beaucoup d'informations dans notre centre. Implicitement, en fait, c'est une demande de visibilité qui émane d'eux. On nous reproche, à commencer par les élus, que la culture que nous promovons soit exclusivement la culture française. Il y a une réelle attente – du corps social, du corps politique et des associations – d'accéder à des documents qui concernent autre chose que la culture française.

Le musée des Cultures guyanaises



Jardin du musée des cultures guyanaises. Cayenne
2011. Photo G Glasson Deschaumes

Guillaume Fradet

Je vais vous faire une courte présentation de la problématique qui intéressait les États Généraux du multilinguisme dans les outre-mer, à savoir la question des langues dans le Musée des cultures guyanaises. Je commencerai par le bilan des projets portés en 2011, dont une partie s'inscrivait dans le cadre de « 2011, année des outre-mer ». Ensuite, je présenterai la problématique des langues et des collections de notre musée et celle des langues au sein des médiations et du travail de valorisation des collections.

Partenariats

Nous avons travaillé dans le cadre de « 2011, année des outre-mer » sur le montage d'une exposition qui s'est tenue pendant quinze jours à la mairie du sixième arrondissement de Paris, dans le cadre du Festival des outre-mer. Tout a été pré-monté ici, puis transporté en avion par le CNES. L'exposition, montée par l'EnCRé, se tenait sur deux étages : au rez-de-chaussée, nous proposons une centaine d'objets d'art marron et au premier étage, il y avait des tableaux tombés. Le Musée a accueilli également une exposition du musée d'Angoulême intitulée *Kanak, portrait de groupe*, des photographies de Patrick Mesner sur la Nouvelle Calédonie. Il s'agissait d'échanges avec le musée d'Angoulême et d'autres territoires ultra-marins. Une autre exposition concernant les problématiques récentes de migration sur notre territoire est partie hors-les-murs ; appelée *Chercher la vie : migrants en Guyane*, elle a été élaborée par Frédéric Piantoni, un géographe membre du conseil scientifique du Musée des Cultures guyanaises. L'exposition a d'abord été présentée à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (Angoulême) du 10 juin au 2 octobre 2011, puis du 5 décembre 2011 au 28 janvier 2012 à la Bibliothèque universitaire de La Rochelle⁵.

⁵ Également exposée par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration de février à mai 2012.

Le Musée a également participé à un projet avec les céramistes kali'na de Mana en organisant un voyage en métropole (Paris, Sèvres, La Borne), pour découvrir les collections anciennes des musées et visiter les grandes fabriques de porcelaine et de céramique en métropole. Après les visites avaient lieu un discours en kali'na, ainsi que des échanges de cadeaux entre les participants. En parallèle, nous avons soutenu le projet d'un vidéaste sur la vie des potières et céramistes de Mana. Son film était très ethnographique, sans commentaires, intimiste, très proche des gestes et de la vie quotidienne de ces femmes.

L'indispensable travail hors les murs

Actuellement se tient dans notre musée l'exposition *Fouiller le passé*, qui a attiré jusqu'à maintenant environ 2500 visiteurs. Nous avons aussi organisé une exposition hors-les-murs dans le village de Camopi, à l'est de la Guyane. Il s'agissait d'une collaboration avec une association qui réalisait un grand projet de reportage photographique avec les élèves du collège de Camopi. Dans ce projet de « classe patrimoine », nous avons pris en charge la conception et collaboré avec cette association mais également avec le Parc national, le Parc amazonien de Guyane. Pour les premières Journées des Peuples Autochtones en Guyane (9-10 décembre 2011), le musée a présenté deux modules d'exposition : celle de Camopi et une autre sur l'archéologie amérindienne. Par ailleurs, chaque année, dans le cadre de la Journée internationale de la langue et de la culture créoles (28 octobre), le musée propose la Quinzaine Créole, deux semaines pendant lesquelles sont organisées des activités autour de la culture créole (pas seulement guyanaise mais aussi antillaise et haïtienne). L'accueil du public se fait en créole par les intervenants, mais aussi par le personnel du musée.

Inscrire l'objet dans la collection

Je voudrais maintenant en venir à la question des collections du Musée. Celui-ci est encore extrêmement lacunaire dans ses collections, notamment en ce qui concerne les cultures amérindiennes (aucun objet Arawak par exemple) ou les groupes culturels chinois et libanais.

Concernant la problématique des langues sur les étiquettes correspondant aux objets, voici celle du premier objet collecté par le musée : elle porte les numéros *88.1.1* qui désignent l'année d'entrée, le numéro de collection et le numéro de l'objet dans la collection. Sur l'étiquette figure aussi le nom de l'objet, son numéro d'inventaire et le groupe auquel il appartient. Les étiquettes sont en français pour le moment mais elles sont en cours de réélaboration. Sur le cahier de l'inventaire à dix-huit colonnes imposé aux musées de France figurent aussi la date de l'achat ou du don, le nom de l'auteur, etc. Le nom vernaculaire figure dans l'une des colonnes. En parallèle, nous avons constitué une base de données. Notre première base de données, *4D*, est bloquée depuis 2002.

Sur les fiches de collecte remplies par les chercheurs figurent notamment les noms vernaculaires des objets. Ces fiches servent de bases pour les inventaires, mais aussi pour la muséographie, la mise en scène des objets, etc. Il peut y avoir des corrections, apportées soit par Madame Jean-Louis, directrice du musée, soit par les chercheurs eux-mêmes, ou encore par des doctorants qui apportent éventuellement des éléments supplémentaires. D'ici 2014, nous sommes tenus comme tous les musées de France de terminer le récolement décennal, c'est-à-dire la vérification sur dix ans de l'intégralité des collections du musée. C'est en quelque sorte l'inventaire d'un magasin. Les fiches sont plus ou moins incomplètes : parfois, le nom vernaculaire n'est même pas présent. Cela complique évidemment la tâche lors de l'exposition, de la mise en cartel ou encore au moment de tenir un discours autour de l'objet. A l'opposé, la documentation est parfois prolifique sur certains objets, la fiche pouvant aller jusqu'à neuf pages.

Depuis quelques années, nous travaillons sur la nouvelle base d'inventaire informatique, appelée ActiMuséo. Nous avons réussi à exporter les informations de l'ancienne base bloquée. Mais des questions très pragmatiques se posent, comme celle de la police utilisée pour traiter les données. Pour la traduction de l'exposition de Camopi, la police utilisée par le CNRS (*new lacito*) permettait la transcription des langues amérindiennes, mais aucune version n'existait pour PC. Les chercheurs utilisent aujourd'hui l'alphabet phonétique international mais il n'existe pas de police tout à fait satisfaisante. Sans compter que la plupart des polices sont souvent compatibles avec un seul logiciel, ce qui complique le travail.

Enfin, quelle que soit la richesse des informations dont nous disposons sur un objet, nous sommes amenés à réaliser une collecte secondaire d'informations ou de photographies pour mettre en contexte et documenter l'objet, en le montrant en cours de fabrication ou d'usage. Nous manquons toujours d'images. Il s'agit alors d'entrer en collaboration avec des chercheurs, avec le parc national, avec des photographes ou d'autres médias afin qu'ils nous cèdent des droits sur des images ou des documents. Ces images peuvent alors être insérées dans la fiche d'inventaire de l'objet. Par exemple, un vidéaste travaille souvent pour le Musée, et réalise des vidéos pour donner vie aux objets, pour leur donner du sens. Pour cela, le Musée travaille également sur les cultures et les traditions des populations à l'origine de la fabrication et de l'usage des objets. Nous avons ainsi reçu des chefs coutumiers amérindiens ou encore un capitaine Noir-Marron, pour qu'ils nous parlent de certaines pratiques liées aux objets.

Marie-Paule Jean-Louis

Nous essayons d'associer l'objet avec sa culture d'origine, via des contacts continus avec des associations sur le terrain. Nous travaillons de concert avec les personnes chez qui les objets sont collectés. Par exemple, pour l'exposition sur les Arts des Marrons à Paris, nous avons dû retourner sur le terrain pour ajouter des informations et compléter les données sur des objets qui avaient été collectés dix ans plus tôt ! Nous le faisons quand c'est nécessaire, mais ce n'est pas non plus systématique.

Guillaume Fradet

La recherche d'images et de documentation est très chronophage, c'est pourquoi nous devons travailler à la constitution d'une base de données qui pourrait nous éviter en partie ce travail. Concernant la médiation et la question de la traduction, je voudrais également dire quelques mots. Pour l'exposition de Camopi, les panneaux étaient traduits en Wayampi.

Ghislaine Glasson Deschaumes

Finalement, vous favorisez le regard des habitants sur eux-mêmes, voire même la construction des savoirs par les habitants eux-mêmes.

Guillaume Fradet

Oui, tout à fait. En parallèle de l'exposition *Kanak, portrait de groupe*, s'est tenue une médiation présentée à L'EnCRe avec la projection de cinq documentaires de Gilles Dagneau sur la Nouvelle-Calédonie, qui venaient compléter les photographies de Patrick Mesner présentées en salle. Dans une des expos de 2010, *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?*, nous voulions représenter les artisans et mettre en regard les objets avec des gestes de fabrication pour tenter de leur donner vie. Les cartels comportent le nom français, le nom vernaculaire, le village d'origine, le nom du donateur ou du vendeur et une petite explication de l'usage et du groupe culturel. Parfois, plusieurs objets sont regroupés sous un même cartel et il devient alors très difficile de démêler les différents groupes culturels et de mentionner toutes les langues dans les cartels. Lors de

l'inauguration de cette exposition, nous avons fait venir beaucoup d'intervenants : des associations arawak, lokono, par exemple, une dame d'origine libanaise, une dame d'origine chinoise, une conteuse brésilienne, une jeune chanteuse cantonaise, un groupe de Capoeira brésilien, etc.

Nous avons également participé à une exposition avec l'EMAK, l'écomusée municipal d'Approuague-Kaw, à Régina, en territoire essentiellement créole. Nous avons pris le parti de titrer les panneaux de section à l'aide de proverbes créoles. Il existait aussi un projet de jardin ethnobotanique et nous avons initié un projet portant sur des mauvaises herbes qui étaient en fait des plantes ressources pour la pharmacopée traditionnelle créole. Lors des Journées internationales créoles, nous accueillons le public en créole, nous organisons des jeux, des ateliers d'écriture ou de fabrication du couac, la farine à base de manioc. Nous avons travaillé en partenariat avec le rectorat jusqu'en 2008 pour savoir comment il est possible de valoriser les savoirs traditionnels et tenter de les intégrer dans les classes scolaires à travers des animations pédagogiques.

Marie-Paule Jean-Louis

Nous essayons d'intéresser les professeurs via les médiations et les activités du musée afin qu'ils puissent les intégrer dans leur programme. Régulièrement, nous leur proposons de participer à des médiations sur des thèmes précis, comme par exemple sur les plantes que nous avons remises en culture dans notre jardin.



Jardin du musée des cultures guyanaises,
Cayenne, 2011. Photo Hélène Hatzfeld

Guillaume Fradet

En 2012, nous aimerions relancer un peu le travail autour de la revalorisation du jardin, des savoirs et cultures traditionnelles qui vont avec, etc.

Pour terminer, il y a deux grands projets pour l'année 2012. Tout d'abord, le projet de rénovation de l'hôpital Jean Martial qui deviendra à terme la « Maison des cultures et des mémoires de la Guyane Jean Martial ». Ce projet dépasse largement le cadre d'un musée puisque cette maison va

intégrer une partie des collections des Archives départementales, des collections archéologiques, une partie cinéma, etc. Les travaux ont déjà démarré sur le pavillon d'entrée.

L'autre projet a déjà été évoqué dans le cadre des États généraux du multilinguisme : il s'agit du projet « Musées d'Amazonie en réseau ». L'idée est de s'appuyer sur les trois bases de données utilisées par les trois musées concernés. Des rencontres ont déjà eu lieu pour mettre en commun des collections en s'appuyant sur les nouvelles technologies, avec des problématiques communes comme la dénomination des noms vernaculaires, l'écriture, la qualité et la quantité d'informations en commun, etc.

Marie-Paule Jean-Louis

Cependant, il n'y a pas de projet d'exposition commune avec ces musées pour le moment. Nous avons seulement proposé une exposition pensée pour l'itinérance, qui devrait être présentée à Belem et à Paramaribo.

Guillaume Fradet

Ces dernières années, la question de la traduction se pose de plus en plus. Nous avons tenté de faire un peu de traduction en interne, ou encore avec des traducteurs plus ou moins bénévoles, sachant que ce n'est jamais évident mais que la professionnalisation coûte très cher. Surtout, il n'est pas certain que le jeu en vaille toujours la chandelle : il faut s'adapter aux attentes du public et à la contrainte budgétaire. Dans ce cadre, le travail du musée hors-les-murs est peut-être plus pertinent, car il répond davantage aux attentes : il faut se déplacer pour la culture, mais la culture doit aussi se déplacer vers chacun.

Marie-Paule Jean-Louis

Depuis quelques années, nous nous déplaçons de plus en plus avec des expositions itinérantes, ce qui renouvelle aussi notre propre regard.



Tenue féminine. Musée des cultures guyanaises
Photo Hélène Hatzfeld

Le musée départemental Alexandre Franconie⁶

David Carita

Le musée dans lequel nous nous trouvons a été créé en 1901. Il existait auparavant d'autres musées à Cayenne, notamment un qui fut détruit en 1888 lors d'un grand incendie. En effet, la ville de Cayenne étant construite en bois, elle a été victime de nombreux incendies au cours de son histoire. Celui de 1888 ravagea le cœur de la ville et détruisit en partie son premier musée. Toutefois, des collections ont pu être sauvées et sont présentes dans ce musée. Le travail nécessaire pour repérer ces objets n'a malheureusement jamais été réellement mis en œuvre. D'anciens inventaires mentionnent la provenance d'« anciens musées » à propos d'objets plus ou moins difficiles à identifier. Il s'agit de listes avec des indications aussi peu précises que « poteries indiennes », par exemple, mais avec du travail nous pourrions resituer certains objets.

Le bâtiment dans lequel vous vous trouvez appartient à une famille de négociants cayennais, les Franconie. Ils sont issus d'une famille de métropole, arrivée en Guyane en tant que colons au XVIII^e siècle. La famille s'est par la suite détournée du colonialisme et de l'esclavage pour s'intéresser au commerce. Le dernier membre à avoir possédé cette maison se nomme Gustave Franconie. La bâtisse porte le nom de son père, Alexandre Franconie, dont les idées et les fonctions s'éloignaient de celles de ses ancêtres. Négociant de métier, il était humaniste et progressiste. Il souhaita par ailleurs transmettre ses idées républicaines à ses enfants et engagea comme précepteur de son fils Gustave, Charles Delescluze, personnalité de la Révolution de 1848 déporté en Guyane. Gustave fut député de la Guyane pendant vingt ans et on le situerait aujourd'hui à l'extrême-gauche. Il est l'une des figures émancipatrices de la Guyane, même si ses fonctions de député l'obligèrent à demeurer en métropole la plupart du temps. N'étant pas négociant, il n'avait pas les moyens d'entretenir cette maison dont il hérita par le rachat des parts de son frère. Il vendit donc ce bâtiment à l'administration coloniale en 1885. On y trouva par exemple la bibliothèque et le secrétariat général du gouvernement local.



Au musée départemental Alexandre Franconie
Photo Ghislaine Glasson Deschaumes

En 1901, la maison accueille un vrai musée, tenu par le gouverneur de l'époque Emile Merwart qui, suite aux Expositions internationales, et notamment celle de 1900 à Paris, souhaite avoir une

⁶ Des problèmes de son sur cette séance n'ont pas permis d'identifier clairement les intervenants posant les questions.

vitrine de la Guyane au sein du territoire. Ce musée est, par vocation, purement colonial. Ainsi, on expose toutes les richesses de la Guyane en termes d'histoire, de ressources naturelles, de production artisanale ou encore d'histoire naturelle.

Le musée n'a pas changé de vocation au cours de toute son histoire, contrairement à de nombreux cabinets de curiosités devenus progressivement des musées d'histoire naturelle, de société ou des Beaux-Arts. Pour autant, les collections ont évolué et ont été différemment enrichies par les conservateurs du musée. Le premier, Eugène Bassières, ingénieur agronome guyanais, dirige le comité local pour l'Exposition de 1900 et se trouve chargé du pavillon de la Guyane pour l'événement. L'organisation est la même dans toutes les colonies : un comité local est réuni, qui doit rassembler les productions locales présentées aux Expositions internationales. Le frère d'Eugène Bassières lui succède à la direction du musée, mais on ne possède que peu d'informations sur son passage. Le directeur suivant est un médecin, Gabriel Deveze, qui enrichit beaucoup les collections d'histoire naturelle. Ensuite, Michel Lohier, bien connu des Guyanais pour les contes qu'il a recensés dans divers groupes culturels de Guyane, développe les collections d'ethnographie. Son successeur, Daniel Masse, est un historien et s'attarde donc sur l'histoire coloniale de la Guyane.

Il faut imaginer qu'au début le musée n'était pas présenté de la même façon. Tous les objets se trouvaient dans une unique salle. Les murs étaient donc emplis de tableaux, et les animaux étaient à l'étroit dans les vitrines. Il s'agissait alors d'un véritable cabinet de curiosités. La muséographie que l'on observe aujourd'hui date de la fin des années 1990, après la rénovation du musée confiée à Madame Véronique de France, la responsable de l'époque. Elle a fait agrandir le musée à l'étage et a créé des vitrines avec des dioramas. Le musée se divise en deux parties : le rez-de-chaussée traite de l'histoire naturelle tandis qu'à l'étage est exposée l'histoire humaine.

La partie où nous sommes est consacrée aux vertébrés, à l'exception d'une vitrine dédiée aux ressources naturelles. Son aspect ancien illustre bien la vocation initiale du musée : elle ressemble à une vitrine de pharmacien, avec des plantes, des racines et des panneaux indiquant leurs fonctions. Il en va de même pour la galerie Schœlcher : on y trouve la maquette d'un chantier aurifère, des échantillons de bois, une petite maquette présentant les richesses minières de la montagne de Co.

Nous avons aussi une vitrine de taxidermie. Les visiteurs, et surtout les enfants, demandent inmanquablement si ces animaux empaillés sont réels. Ces derniers fascinent toujours mais surtout, ils permettent d'illustrer la vocation de conservation du musée. En effet, lorsqu'on demande ce que devient un animal mort au bord de la route, on nous répond qu'il pourrit puis disparaît. Or, si l'on voit ici de « vrais animaux », c'est que nous faisons quelque chose à l'animal mort avant qu'il ne disparaisse complètement : nous le conservons.

Cela nous amène à aborder le thème de la transmission des valeurs que nous portons en tant que musée. C'est un enjeu décisif, car, bien souvent, le premier contact des enfants guyanais avec un musée se fait chez nous. Or, le musée est une institution particulière, et lorsque l'on reçoit des élèves de Camopi⁷ ou d'ailleurs, il faut d'abord leur expliquer ce qu'est un musée, ce qu'ils viennent y voir. Le langage et les mots employés sont très importants. L'année dernière, nous avons reçu une classe de troisième de Camopi qui venait à Cayenne pour la première fois. Il a fallu leur expliquer ce qu'était un musée avec ceci de compliqué qu'ils maîtrisaient le français, mais que certaines notions, comme celle de musée, leur étaient complètement étrangères. Il s'agit d'une expérience très curieuse : ces enfants ont appris la même langue que nous, mais dans un

⁷ Camopi est une commune du [parc amazonien de Guyane](#), située à une centaine de kilomètres au Sud-Ouest d'[Oiapoque](#).

univers très distinct du nôtre. Tout devient encore plus problématique quand les élèves ne parlent pas français : il nous est déjà arrivé de passer complètement à côté d'une visite avec une classe dans ce cas-là. (Je rappelle que nos présentations sont essentiellement en français, parfois aussi en créole selon les capacités de nos agents.) Notre réflexion se porte également sur le rapport au très jeune public, celui des écoles maternelles, dont les visites donnent lieu à des expériences intéressantes, lorsque les plus doués en français aident leurs camarades à comprendre. Ce sont des expériences enrichissantes que l'on aimerait développer.

Garder trace des savoirs des visiteurs

Comment pensez-vous approfondir ce type d'expériences ?

C'est surtout via le secteur associatif que l'on peut entrer en contact avec le jeune public ou encore avec les sourds-malentendants. Un des autres points intéressants avec les enfants porte sur la désignation des choses : ils donnent parfois le nom d'un objet dans leur propre langue, et se contredisent entre eux de temps en temps. On demande aux guides de prendre en note et de documenter ces visites ainsi que les remarques du public.

Les prises de note des guides sont-elles retravaillées par la suite ?

Oui, les guides revoient ces notes avec les médiateurs. Nos agents sont assez polyvalents : ils sont guides en plus de leur fonction d'accueil et d'entretien des collections. En outre, on peut dire que le guide devient lui aussi visiteur au moment où il prend note d'une remarque pertinente venue du public. Sans doute est-ce là l'expérience de tout médiateur dans un musée, mais ce rapport au public est renforcé par la diversité des cultures en Guyane : il arrive souvent qu'un visiteur, quel que soit son âge, donne un nom d'objet ou d'animal que nous ignorions.

Existe-t-il une réflexion avec les enseignants sur l'utilisation pédagogique qui pourrait être faite de ces expériences ?

C'est souvent à travers l'apprentissage du français que les enseignants nous demandent d'intervenir. Mais l'apprentissage du français exclut généralement des processus de traduction de la part des enseignants. Néanmoins, nous réfléchissons aux différentes manières de développer les autres langues au sein du musée, notamment dans le domaine de l'histoire naturelle : il y a déjà beaucoup de noms et de désignations que nous avons repris à des langues amérindiennes, par exemple.

Cette connaissance du savoir des visiteurs est-elle reprise dans le cadre d'autres visites ?

Nous avons différents supports pour garder les informations transmises par les visiteurs : le principe est de faire des synopsis de visite dans lesquels nous donnons seulement quelques indications, car nous souhaitons à tout prix éviter de figer nos agents dans un discours qu'ils auraient à réciter. Par exemple, lors d'une visite, des enfants ont dénommé un fauteuil avec un mot inconnu : nous avons conservé l'information et l'avons transmise aux autres agents.

Pourriez-vous revenir sur votre manière de faire comprendre la notion de musée à des enfants pour lesquels le boa constrictor et les oiseaux exposés ici sont le quotidien ?

C'est souvent via les notions de patrimoine et de conservation que l'idée de musée se transmet. Tout le monde comprend qu'il y a des choses importantes, rares, précieuses, qu'il faut conserver, dans une famille par exemple. Le musée conserve ces choses importantes à l'échelle de la communauté. Néanmoins, beaucoup n'ont jamais vu de tableau, ce qui peut compliquer les choses : les enfants ne comprennent pas toujours ce qu'il y a là d'important, même si la plupart sont fascinés et comprennent souvent très bien que ces tableaux racontent une histoire. D'une manière générale, les élèves comprennent facilement la mission de conservation du musée, ce qui

n'est pas le cas en revanche des missions de mise à disposition du public et de recherche, beaucoup moins évidentes à saisir.



Musée des cultures guyanaises. L'art des bagnards

Photo Hélène Hatzfeld

Mémoire du bagne

Le musée expose ici les photos de Francis Lagrange, un bagnard condamné pour ses activités de faussaire. Dans les années 1950, il a peint une première série de tableaux commandée par un ancien bagnard qui voulait en décorer son restaurant. Un jour, des Américains ont acheté ces tableaux au restaurateur, qui a alors fait une nouvelle commande auprès de Francis Lagrange. Aujourd'hui, il en existe une série aux États-Unis et une autre à Cayenne. Il s'agit moins d'un travail de documentation que d'un travail de témoignage, destiné à faire revivre cette expérience. Il raconte tout le parcours d'un bagnard : les conditions de vie sur le bateau, l'arrivée, les cases collectives, le régime de réclusion pénitentiaire (les cachots pour ceux qui avaient commis des infractions au sein du bagne), le travail dans les camps forestiers (où le niveau de mortalité était très élevé). Il mentionne également des relégués : les bagnards se divisaient en deux catégories, les prisonniers de droit commun et les relégués. Ceux-ci étaient enfermés dans un camp qui se trouvait à Saint-Jean du Maroni. Les Îles du Salut, où il a travaillé, étaient aussi un lieu d'enfermement total : on y envoyait la troisième catégorie de prisonniers, les déportés politiques, comme le capitaine Dreyfus.

En quelle année a-t-il peint ces tableaux ? L'inscription « Camp de la mort » sur certaines œuvres fait-elle référence à la Seconde Guerre mondiale ?

Ces peintures sont antérieures à la Seconde Guerre mondiale, donc la dénomination « Camp de la mort » n'est pas un emprunt. Ceux qui entraient dans ces camps savaient qu'ils avaient peu de chance d'en sortir. Cette série de tableaux raconte par exemple l'histoire d'un évadé qui a été retrouvé, jugé et guillotiné. Il y avait deux guillotines, l'une à Saint-Laurent du Maroni et l'autre à Cayenne – alors qu'en France il n'y en avait qu'une à l'époque. Le bagne a été fermé en 1945, mais sur place cela a duré encore 10 ans car les bagnards étaient dispersés, et l'Armée du Salut s'est chargée d'en rapatrier une partie chez eux. Certains n'ont pas eu d'autre choix que de rester sur place, étant donné le prix élevé du départ vers le continent.

Conserver en milieu tropical

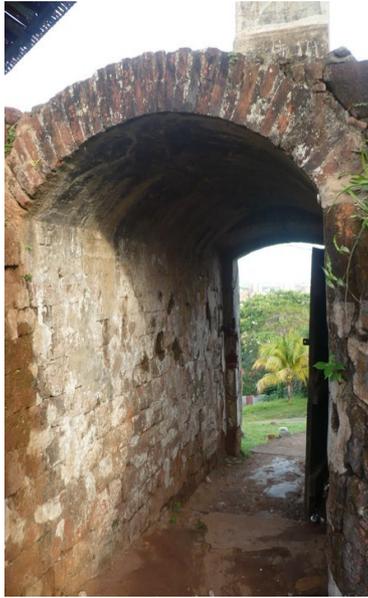
J'aimerais maintenant évoquer la question de la conservation dans un milieu comme celui de la Guyane et les problèmes spécifiques qui lui sont liés. Nous sommes actuellement en travaux de

rénovation de ce bâtiment ancien qui n'est pas conforme avec toutes les normes sécuritaires. Nous avons dû déplacer beaucoup de collections, dont certaines, comme celle de l'histoire naturelle, ont quasiment péri. Il a fallu mettre en œuvre un chantier des collections – ce qui désigne, dans notre jargon, toutes les opérations engagées lors du déplacement des collections. A ce chantier des collections s'est ajouté un autre impératif : le récolement décennal qui nous oblige à dresser la liste de tout ce qu'on trouve au musée. Les collections conservées ici sont de toutes natures, ce qui complexifie les choses : histoire naturelle, archéologie (la plupart du temps, des objets en céramique), ethnologie (vannerie, bois, céramique) et objets d'art (tableaux, dessins, etc.). Les conditions de conservation sous les combles étaient catastrophiques. Certaines collections étaient placées sous les tôles, emballées dans du papier, ce qui est plutôt une bonne chose pour se prémunir de la poussière et de la pollution mais qui s'est révélé être une protection insuffisante car les objets ont été progressivement attaqués. Ces objets ont été sortis et mis en quarantaine après avoir été dépoussiérés un à un. Toute la collection d'histoire naturelle a été traitée, ainsi que tous les objets organiques (la plupart des objets ethnographiques) – ce qui veut dire qu'ils sont passés au congélateur, c'est le moyen le plus simple pour traiter les objets. Nous avons fait les fiches de récolement au moment du déplacement des objets et nous avons dû les disposer dans cette salle, qui constituait le seul environnement sain. Pour ce qui était en salle, il n'y a pas eu de problème car nous connaissions tous les objets, tout était propre, les vitrines étaient ouvertes et nettoyées tous les mardis, ce qui était nécessaire compte-tenu de la pollution et du climat.

Ghislaine Glasson Deschaumes : *Le projet Jean Martial implique le déplacement de tous ces objets. Pour quand ce chantier est-il prévu ?*

David Carita : Le Conseil général a choisi de profiter du projet d'archives départementales qui s'étend sur trente ans : l'idée était de requalifier ce centre pour y intégrer nos collections de musée sur les cinq ans à venir. Nous avons le temps de voir venir.

Visite du Fort de Cayenne



Entrée du fort Photo Hélène Hatzfeld

Yannick Le Roux, historien

La colline où nous sommes s'appelle le Montabo, toponyme d'origine amérindienne dérivé du Rémontabo. Auparavant, ce terrain était militaire : la colline a d'ailleurs été attaquée à maintes reprises. Le fort est dorénavant ouvert au public, mais la restauration du site est lente. Le point de vue permet d'embrasser toute la ville.

Depuis cinq ans, la mangrove a gagné du terrain sur l'océan. L'Amazone et l'Orénoque se jettent dans la mer au nord et au sud de la Guyane, donnant au pays trois mille kilomètres de côtes très basses, vaseuses et couvertes de palétuviers. Elles sont donc d'un abord très difficile avec une exception aux abords de Cayenne puisque la ville est située à l'extrémité du massif des Guyanes. Cette position a fait de la ville un point d'attraction majeur pour les hommes depuis plusieurs millénaires. Au quaternaire, les terres où nous sommes étaient immergées et l'archipel a progressivement été comblé par des vases marines, du sable, etc. À Cayenne, il est donc interdit de construire en hauteur, car le sol marin, moins stable, est proche de la surface.

Aujourd'hui, les vasières gagnent plus que jamais du terrain par rapport à la mer. Cela fait trente ans que je vis en Guyane et je n'ai jamais vu ça : partout dans le monde, le niveau de la mer monte mais ici, la mer perd du terrain et les palétuviers avancent ! Des alluvions sont transportées par le fleuve Amazone (dont l'embouchure se situe à 400 km d'ici), mais les sédimentologues ont prouvé qu'elles venaient de la Cordillère des Andes, située 5000 km plus haut. Les dépôts des déchets vont même jusqu'au Venezuela. Au rythme des saisons se succèdent des périodes d'accrétion et d'érosion: par exemple, à proximité de Cayenne, nous assistons à une phase d'envasement tandis qu'à Montjoly, la mer attaque les côtes et des maisons sont même emportées. Dans cinq ans, ici, la mer recommencera à prendre le dessus...



L'avancée de la mangrove sur le fleuve Photo Hélène Hatzfeld

La ville de Cayenne a connu une occupation amérindienne très soutenue, comme en témoignent les nombreux tessons retrouvés lors des fouilles. Au XVI^e siècle, Cayenne était une ville de troc, un point de contact entre Européens et Amérindiens, où les échanges se déroulaient de façon assez pacifique. Au XVII^e siècle, les choses changent : les puissances européennes veulent à tout prix s'installer en Amérique. Des pays comme l'Angleterre, la France ou la Hollande avaient été frustrés par les décisions du pape lors du traité de Tordesillas (1494) qui partageait l'Amérique du Sud en deux zones d'influence : l'une portugaise et l'autre espagnole. Anglais, Français et Hollandais ont donc dû se partager les morceaux de territoire qui n'étaient pas encore occupés : il y eut alors des batailles acharnées pour le petit morceau de terres basses et de mangroves qu'était la Guyane. Ces batailles furent tout à fait homériques : chacun prenait puis perdait Cayenne successivement. Les Français furent les premiers à s'installer, avec des habitudes de traite depuis le XVI^e siècle. En 1604, l'expédition de La Ravardière est considérée comme l'établissement des « droits » de la France sur le territoire qui devait s'étendre de l'Amazone au Sud jusqu'à l'Orénoque au Nord et dans les terres jusqu'à Manaus et Rio Negro. Ce territoire était alors appelé la France équinoxiale (proche de l'équateur), et Cayenne devait en être la capitale. D'autres expéditions ont eu lieu dans les années 1620-1630 : elles furent privées car le roi de France n'avait pas les moyens de ses ambitions coloniales, mais elles avaient le privilège du roi. Ce sont des Normands, le capitaine Legrand et son compagnon Devot, qui fondent Cayenne en 1634, même si les armes de la ville de Cayenne portent la date de 1643, date d'une autre expédition.

Le fort de Cayenne est plus connu sous le nom de fort Cépérou, nom d'origine amérindienne. Une légende veut que le mot vienne du nom d'un chef indien qui aurait vendu la terre de ses ancêtres aux colons français, mais elle est évidemment apocryphe, puisqu'on imagine mal un Indien vendre sa terre. Ceci est d'autant plus incongru que les Amérindiens ne désignent jamais des territoires à l'aide de noms humains.



Les inscriptions sur le mur du fort Photo H  l  ne Hatzfeld

Ce mur est sans doute le vestige le plus ancien de Cayenne : je le date du XVII^e si  cle, ce qui n'est pas si ancien au regard d'un m  tropolitain, mais qui constitue pour nous l'antiquit   pr  coce ! Les graffitis datent pour la plupart du XIX^esi  cle. L'entr  e en chicane permettait de surprendre l'assaillant. Cette tr  s modeste fortification a   t   au c  ur de batailles extr  mement   pres. Les Anglais sont chass  s d  finitivement en 1676 par le vice-amiral d'Estr  es qui m  ne la conqu  te au nom du roi Louis XIV. Depuis, la terre est fran  aise si l'on met    part une occupation portugaise entre 1807 et 1819,    l'  poque des guerres napol  oniennes (les Anglais instrumentalisaient les Portugais). Jusqu'   une date r  cente, l'endroit o   nous nous trouvons   tait une zone militaire, avec cet avantage que les militaires l'ont conserv   en bon   tat. L'arm  e a r  troc  d   le terrain    la municipalit   qui va sans doute le transformer en parcours de visite et de d  couverte de la ville ancienne de Cayenne. Malheureusement, le fort C  p  rou a   t   largement d  truit non pas par une bataille, mais par l'am  nagement du r  servoir d'eau de la ville de Cayenne. La fortification   tait miniature : on y trouvait seulement le strict minimum, une poudr  re, un logement pour les officiers, pour les sous-officiers et une ge  le. En saison des pluies, la forme en cuvette posait d'  normes probl  mes : tout   tait boueux. Au XVIII^e, il y a eu sans arr  t des projets pour araser la colline (on supposait qu'elle interceptait l'air) qui, heureusement, n'ont jamais abouti. Quoi qu'il en soit, les militaires aimaient peu leur fortification.

La grande caserne a   t   construite vers 1830 et va   galement   tre r  troc  d  e    la ville. Un architecte a propos   de la transformer en lyc  e. Ce b  timent est en style n  o-classique, avec des ouvertures en plein cintre, datant des ann  es 1830 et symbolisant le style architectural de la ville. Ce qui est extraordinaire, c'est que la remise en   tat de la ville et notamment de l'enceinte et de la fortification a   t   sign  e en 1690 par Vauban lui-m  me : c'est le seul exemple de fortification de

Vauban en outre-mer. La fortification est en terre : les talus sont majoritairement en terre avec de la pierraille, le tout fraisé à l'aide de pics en bois – mais rien n'est vraiment construit.

Pourquoi n'existe-t-il pas de port à Cayenne ?

C'est la rivière qui a donné le nom de la ville : la rivière de Cayenne. Certains ont émis l'hypothèse que le nom venait du nom français « cayenne » utilisé par les marins pour désigner un endroit où l'on se reposait. On retrouve ce mot dans le sud de la France. Mais le mot vient de la rivière : c'est un toponyme typiquement amérindien, de même que Guyane. La rade de Cayenne avait cet avantage de protéger les bateaux du vent. Lorsqu'il n'y avait pas beaucoup de vase, la rade pouvait accueillir jusqu'à quarante vaisseaux. Mais cette même vase rend l'approche des bateaux très dangereuse. Au large, le courant du Gulf Stream, très violent, emportait deux bateaux sur trois vers les Caraïbes : certaines années, seulement deux ou trois vaisseaux arrivaient effectivement à Cayenne, d'où un isolement colossal. Une fois qu'un bateau avait raté Cayenne, il lui fallait 40 jours de navigation pour revenir sur ses pas. Comme disait un gouverneur au XVIII^e siècle, l'état de la ville est tel qu'aucun ennemi ne voudrait s'en emparer : il protestait contre des plans de l'administration coloniale inspirés par des militaires qui ne songeaient qu'à protéger toujours plus la ville au lieu d'essayer de la rendre plus désirable. L'ancien port est aujourd'hui étonnamment submergé par la vase. C'est pourtant ici que débarquaient l'administration et les arrivants en Guyane jusqu'en 1960 ! Un nouveau port a été construit à Rémire, ce qui oblige à draguer en permanence et à avoir un tirant d'eau assez faible.



Embouchure du fleuve, Cayenne, 2011 Photo Ghislaine Glasson Deschaumes

En 1744, le Cépérou a été le lieu d'une expérience extraordinaire : Charles Marie de la Condamine, après un voyage dans la Cordillère des Andes, a mesuré la vitesse du son. Il a mis ici une grosse pièce de canon. On connaissait la distance entre Cayenne et Kourou et il a pu ainsi faire une évaluation assez précise de la vitesse du son. La montagne de droite s'appelle d'ailleurs la montagne de la Condamine.

Y avait-il une utilisation de l'eau de pluie pour dresser un fossé autour du fort ?

Non. À Cayenne, des bancs de roche ont empêché de terminer le creusement d'un fossé. Le fossé étant creusé à moitié, l'eau s'accumulait en gigantesques mares où l'on jetait des ordures et des cadavres d'animaux. La ville était un vrai cloaque, combinant chaleur et humidité, bien souvent infestée par les moustiques et le paludisme. La Guyane a l'avantage d'être à l'abri de tous les aléas climatiques (tsunamis, cyclones, tremblements de terre), ce qui n'a pas pour autant sauvé le patrimoine architectural ! Les limites actuelles de la ville ancienne sont l'hôtel des jésuites et le bâtiment du Conseil général. Au delà, il y avait une grande zone de *no man's land* qui protégeait les approches de la ville, occupée actuellement par la Place des palmistes. Un chemin partait vers Rémire, devenue la rue royale puis l'avenue De Gaulle. Au-delà des remparts, une nouvelle ville a été construite à partir de 1750 sur un plan en damier comme à Pointe-à-Pitre et dans de nombreuses villes d'outre-mer. Elle s'est développée et s'étale aujourd'hui un peu partout. Les remparts ont été détruits au moment de la Révolution. Si le prétexte était la Révolution (les remparts étaient un symbole de l'Ancien Régime), il s'agissait essentiellement d'aérer la ville et d'aplanir ses remparts.